

RACCORDEMENT DU POSTE DE CHARLESBOURG

1 En mai 2011, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le
2 «Transporteur») et dans ses activités de distribution d'électricité (le «Distributeur») a
3 déposé auprès de la Régie une demande conjointe en vue d'obtenir l'autorisation de
4 réaliser un projet d'investissement relatif au nouveau poste de Charlesbourg.

5 Conformément à la décision D-2011-084¹ du 17 juin 2011, le Distributeur dépose le suivi
6 2011 des travaux spécifiques au Distributeur pour le raccordement du poste de
7 Charlesbourg.

1 CONTEXTE

8 Le Transporteur construira le nouveau poste de Charlesbourg (230-25 kV) pour
9 répondre à l'accroissement de la charge dans le nord-est de la Communauté
10 métropolitaine de Québec. Le projet du Distributeur, au coût total de 34,6 M\$, vise le
11 raccordement progressif du nouveau poste de Charlesbourg au réseau de distribution à
12 partir de l'automne 2013. Ce projet vise principalement à éliminer le problème de
13 dépassement de la capacité limite de transformation (CLT) du poste de L'Épinay, qui
14 nécessiterait des investissements en pérennité et de limiter le dépassement de celle du
15 poste de Beauport. Le nouveau poste de Charlesbourg permettra également de
16 repousser le dépassement de la CLT des postes Frontenac-1 et de Neufchâtel. Les
17 travaux de distribution s'échelonneront sur quatre ans pour se terminer en 2014.

2 RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2011

2.1 État d'avancement des travaux du Distributeur

18 Les travaux réalisés en 2011 ont consisté essentiellement à poursuivre la construction
19 des canalisations souterraines amorcée en 2010 selon les étapes de réalisation
20 annoncées.

¹ D-2011-084, décision sur la demande du Transporteur et du Distributeur relative au poste Charlesbourg, 17 juin 2011.

2.2 Suivi des investissements

1 En 2011, les dépenses encourues ont été de 2 222 k\$ portant les dépenses totales à
2 5 130 k\$ au 31 décembre 2011 et dégageant un écart favorable de 1 266 k\$ par rapport
3 au budget cumulatif.

4 Le tableau 1 suivant présente les dépenses encourues ainsi que les écarts par rapport
5 aux coûts projetés pour l'année 2011 tandis que le tableau 2 présente les dépenses
6 encourues cumulatives ainsi que les écarts depuis le début du projet.

7 **TABLEAU 1**
8 **ÉCARTS DE COÛTS – 2011 (EN K\$)**

	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie et gestion de projet	468	759	(291)
Travaux civils	992	1 298	(306)
Travaux électriques :			
aérien	19	129	(110)
souterrain	522	-	522
Sous-total	2 001	2 186	(185)
Contingence		328	(328)
Frais d'emprunt à capitaliser	221	348	(127)
TOTAL	2 222	2 862	(640)

9 **TABLEAU 2**
10 **DÉPENSES ENCOURUES CUMULATIVES AU 31 DÉCEMBRE 2011 (EN K\$)**

	1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2011		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie et gestion de projet	898	1 417	(519)
Travaux civils	3 443	3 601	(158)
Travaux électriques :			
aérien	23	129	(106)
souterrain	522	-	522
Sous-total	4 886	5 147	(261)
Contingence		772	(772)
Frais d'emprunt à capitaliser	244	476	(232)
TOTAL	5 130	6 396	(1 266)

11 Note : Des travaux civils ont été amorcés en 2010 pour assurer l'arrimage avec les travaux d'infrastructure
12 réalisés par la ville de Québec.

1 L'écart favorable de 519 k\$ en ingénierie et gestion de projet s'explique par deux
2 principaux éléments. D'une part, grâce à son bon déroulement à ce jour et aux risques
3 anticipés qui ne se sont pas concrétisés jusqu'à maintenant, le projet nécessite moins
4 d'investissement en ressources attirées à sa gestion et ce, pour un montant de près de
5 200 k\$. D'autre part, l'efficacité des travaux d'ingénierie a permis un gain de près de
6 300 k\$.

7 Le devancement d'achats de matériel pour permettre l'installation d'une douzaine de
8 kilomètres de câbles durant les premiers mois de l'année 2012 explique l'écart
9 défavorable de 522 k\$ pour les travaux électriques souterrains.

3 ÉCHÉANCIER DU PROJET

10 Jusqu'à maintenant, le projet suit son cours normalement et aucun imprévu majeur n'est
11 survenu. Le Distributeur prévoit respecter les échéanciers et le budget global autorisé.
12 Ainsi, le Distributeur prévoit toujours mettre en charge huit lignes à l'automne 2013 et
13 quatre autres l'année suivante.